

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire

Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.

L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 14 décembre 2022 à 18h30, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à SORE (40) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 8 décembre 2022

Étaient Présents en présentiel : **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoir de M. PAIN Cédric, **M. SORE Serge** portant pouvoirs de M. BACHE Alain et de M. COUTIERE Dominique, **M. BOUFFIN Yann** portant pouvoir de Mme BEAUMONT Patricia, **M. FORET Thierry** portant pouvoir de DECLERCQ Cyrille, **M. DUNOGUES Yves**, **M. LANUSSE Denis**, **Mme ARDOUIN Aimée**

Étaient Présents en visioconférence : **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de Mme LARRUE Marie et de M. DELUGA François, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoirs de M. GILLE Hervé et de M. GLEYZE Jean-Luc, **MARIE Lucie**, **M. MARTINEZ Manuel**, **M. SAINTORENS Denis**, **M. SARTRE Philippe** portant pouvoir de Mme MALIORGUE Magali, **Mme MESPLES Olga**, **M. VAYSSE Ludovic**, **M. ICHARD Vincent** portant pouvoir de Mme BREQUE Claudie

Absents excusés (pouvoirs) : **M. PAIN Cédric** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, **M. GILLE Hervé** ayant donné pouvoir Mme PIQUEMAL Sophie, **M. GLEYZE Jean-Luc** ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, **M. COUTIERE Dominique** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, **M. DELUGA François** ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, **M. BACHÉ Alain** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, **Mme LARRUE Marie** ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, **Mme BEAUMONT Patricia** ayant donné pouvoir à M. BOUFFIN Yann, **M. DECLERCQ Cyrille** ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry, **Mme BREQUE Claudie** ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, **Mme VALIORGUE Magali** ayant donné pouvoir à M. SARTRE Philippe

Absents : **M. LAGRAVE Renaud** (excusé), **M. TAUZIN Arnaud** (excusé), **M. LASSALE Jean-Claude** (excusé), **Mme TOSTAIN Emmanuelle** (excusée), **M. BLANC-SIMON Jean-Luc** (excusé), **M. BAUDE Vital** (excusé), **M. DUFAY Michel** (excusé), **Mme TAPIN Maylis** (excusée), **Mme WEBER Sophie**, **M. DURRIEU Michel**, **Mme LE YONDRE Nathalie**, **M. CARRERE Paul**, **M. PAPADATO Patrick**,

ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Quorum élus	14	Quorum voix	50
Nombre de Présents	16	Représentant nombre de voix	58
Nombre de pouvoirs	11	Nombre de voix pour	58
Total présents et pouvoirs	27	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	

FINANCES

Décision Modificative n°2 - BUDGET PRINCIPAL 81800 – ET 818-91

Annule et remplace la délibération 2022-117 du 24 octobre 2022

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal 81800).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

NATURE	FONCTION	LIBELLE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6288	833	Autres services extérieurs	- 28 000,00	
6512	020	Droit d'utilisation informatique en nuage cloud		+ 12 000.00
6518	020	Autres		+15 000.00
6748	95	Autre subvention exceptionnelle		+ 1 000.00
		TOTAL	- 28 000.00	+28 000.00

Aide exceptionnelle au titre de la cotisation statutaire, au regard du bilan de l'Ecomusée et de la MNBA (cf. délibération n° 118)

NATURE	FONCTION	LIBELLE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits
7062	322	Redevances et droits de service	- 75 000,00	
7062	833	Redevances et droits de service	-25 000.00	
7472	020	CRNA		+50 000.00
7473	020	CD33/CD40		+50 000.00
		TOTAL	- 100 000.00	+ 100 000.00

Reversement d'un trop perçu de subventions Coopérations Vietnam et Colombie

Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine a accordé une aide au Parc pour la mise en œuvre du projet « agir ensemble pour un développement durable des territoires » en tant que chef de file de l'ensemble des Pnr de Nouvelle Aquitaine, pour une intervention au Vietnam, dans la province de Lao Cai auprès des agents du PNHL (Parc national de Hoang Lien).

L'opération a fait l'objet d'un commencement d'exécution, ce qui a généré le paiement d'un premier acompte de subvention d'un montant de 24 400 € (soit 50 % de la subvention).

Parallèlement, une subvention de 60 000 € a été accordée au Parc, pour un projet de formation des anciens combattants des FARCS en éco-guides ». Un acompte de 30 000 € représentant 50 % de la subvention a été versé au démarrage du projet.

Compte tenu du plan de charges de l'ensemble des structures, de la méconnaissance de ces 2 dossiers de base en raison du départ à la retraite de l'agent porteur des projets, de l'engagement du parc sur d'autres dossiers de coopération, de la période COVID qui n'a pas été facilitante et de la nécessité de se recentrer sur les dossiers du Parc en cette période compliquée pour notre territoire, force est de constater que, malgré une tentative de relancer les programmes en 2022, les services du Parc ne sont pas en mesure de finaliser ces mission.

Le Parc est donc contraint de solder les opérations au vu de l'état des dépenses réalisées jusqu'alors.

Les bilans financiers pourraient faire apparaître un trop perçu de subventions de l'ordre de 20 000 € qu'il convient de reverser au Conseil Régional.

Il convient d'ouvrir les crédits suivants à cet effet.

NATURE	FONCTION	LIBELLE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6288	833	Autres services extérieurs	- 20 000	
Chapitre 67 / compte 673	020	Titres annulés sur exercice antérieur		+20 000
		Total	- 20 000	+ 20 000

Ouverture de crédits en vue du reversement de la subvention attribuée par « Rivière sauvage » (cf. délibération 148)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre/ compte	Fonction	Montant	Chapitre / compte	Fonction	Montant
Chapitre 014 (compte 7489)	833	5 000 €	Chapitre 74 (Compte 7478)	833	5 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Ouverture de crédits pour les travaux de rénovation des deux essieux de la voiture PALAVAS CFX229

Par délibération 2022-102 du 29 juin 2022, le Comité Syndical a validé le plan de financement de l'opération, comme suit :

Coût des travaux 21 500 € HT (soit 26 118 € TTC)

- DRAC 8 600 €
- Département des Landes 3 655 €

Les crédits budgétaires n'ont toutefois pas été ouverts, lors dudit Comité Syndical.

Le financement de la DRAC a été acquis depuis lors. Le dossier sera proposé à la commission permanente du Conseil Départemental des Landes au mois de novembre.

Il convient d'ouvrir les crédits en vue d'engager cette restauration, pendant l'hiver. Compte tenu de l'augmentation du coût des matériaux, le montant prévisionnel des dépenses a été actualisé, par rapport au coût estimé en juin.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
chapitre	Fonction	Montant	compte	fonction	Montant
Chapitre 020 dépenses imprévues	020	- 12 542			
Compte 2188	020	- 1703			
Opération n°260 (compte 2182)	322	+26 500			
Op260			1322 DRAC	322	8600.00
Op 260			1323 CD40	322	206.38
Op 243 (régularisation écriture)			1323 CD40	322	3448.62
TOTAL		12 255			12 255

Ouverture de crédits en vue de s'acquitter d'avances sur marché de travaux accessibilité de l'Ecomusée

Le marché de travaux de mise en accessibilité de l'Ecomusée prévoit une avance sur travaux de 10 %

Le remboursement de l'avance s'impute, dans ce cas, quand le montant des prestations exécutées atteint 65 % du montant toutes taxes comprises du marché.

Il se traduit par les écritures d'ordre suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre/ compte	Fonction	Montant	Chapitre / compte	Fonction	Montant
Chapitre 041 (compte 2313)	322	9 803 €	041 (compte 238)	322	9 803 €

Ouverture de crédits complémentaires pour les travaux de mise en conformité électrique des bâtiments du quartier

Compte tenu de l'augmentation du coût des matières, le montant prévisionnel des travaux de mise en conformité électrique des bâtiments du quartier a été actualisé. Il convient d'ouvrir des crédits complémentaires, en vue d'engager les travaux

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
chapitre	Fonction	Montant
Compte 2188	020	- 1 000
Opération n°253 (compte 2182)	322	+ 1 000
TOTAL		0

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité

- **D'APPROUVER** la présente décision modificative, tel que suit

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte/fonction	Libelle	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
011	6288 / 833	Autres services extérieurs	-48 000	
014	7489/833	Reversement et restitution sur autres attributions et participations		5 000
65	6512 / 020	Droit d'utilisation informatique en nuage cloud		+ 12 000
65	6518 / 020	Autres		+ 15 000
67	6748/95			+ 1000
67	673 / 020	Titres annulés sur ex antérieur		+ 20 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			-48 000	+ 53 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Libelle	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
70	7062 /322	Redevances et droits de service	-75 000	
70	7062 / 833	Redevances et droits de service	- 25 000	
74	7472/020	Dotation et participation CRNA	-	+ 50 000
74	7473/020	Dotation et participation CD33 / CD40	-	+ 50 000
74	7478/833	Autres organismes		+ 5 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			-100 000	+105 000

DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte/fonction	Libelle	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	SOLDE
020	/020	Dépenses imprévues	-12 542		
21	2188/020	Autres immobilisations corporelles	-1 703		
Op 260	2182/322	Rénovation palavas CXF229		+ 26 500	
Sous total 1			-14 245	+ 26 500	+12 255.00
21	2188	Autres immobilisations corporelles	-1000		
Op 253	2182/322	Travaux électriques bâtiments du quartier		+1000	0
Sous total 2			- 1000	+ 1000	
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			- 15 245	+ 27 500	+ 12 255

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte	Libelle	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
OP 260	1322/322	Subvention DRAC		8 600.00
Op 260	1323/322	CD40		206.38
Op 243	1323/322	CD40		3 448.62
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				12 255.00

DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	Montant
041	9 803.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	9 803.00

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	Montant
041	9 803.00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	9 803.00

- **D'AUTORISER le Président** à signer tous les actes et documents afférents.

Par ailleurs, il est proposé au comité syndical d'intégrer dans le budget principal du parc, une partie de l'excédent du budget annexe « activités commerciales »

Budget annexe « activités commerciales » B818-91

_NATURE	LIBELLE	MONTANT DEPENSES
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	+7 500
61558	Autres biens mobiliers	- 7 500

Budget principal B 81800

NATURE	FONCTION	LIBELLE	MONTANT RECETTES	MONTANT DEPENSES
7551	020	Excédent du budget annexe	+ 7500	
6288	95	Autres services extérieurs		+7 500

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le

Vincent DEDIEU
Président du Syndicat Mixte